Image not found or type unknown

Temoignage divorce houleux

Par **Kendaen**, le **25/08/2022** à **08:07**

Bonjour à tous,

Dans le cadre d'un divorce houleux, mon épouse, dont je suis séparé, à fait faire des témoignages :

- 1 De personnes que je ne connais pas et que n''aie j'amais vue

-2 De témoignages mensongers ou déformants

-3 de témoigagnes de personnnes que je connais mais que j'ai plus revu depuis la séparation

Comment puis-je me défendre de ces mensonges svp ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **25/08/2022** à **10:58**

Bonjour
Le faux témoignage est sanctionné par le code pénal, mais il vaut mieux faire confiance à votre avocat.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés